



Nouveau poste sans avenant & augmentation

Par **Gregory**, le **17/09/2022** à **09:27**

Bonjour,
Suite à un transfert vers un prestataire, mon poste a évolué de responsable France à responsable Europe en passant d'une équipe de 7 personnes à 15.
Cela fait 2 ans que je les relance pour la modification de mon contrat et salaire qui va avec, mais rien ne se passe.
Je suis fatigué de relancer, quels sont mes droits ?
Merci

Par **AlainD67**, le **17/09/2022** à **10:29**

Bonjour,
Avez-vous signé un avenant lors de ce transfert ? Si oui, que dit cet avenant ?
Avez-vous des représentants du personnel ?

Par **Gregory**, le **19/09/2022** à **08:43**

bonjour,
Oui j'ai signé un avenant et l'époque je gère la France, l'enlargissement de mes fonctions sont arrivées après.
Le Contrat de Travail du Salarié a été transféré par application de l'article L. 1224-1 du Code du travail.
Merci.